

Conseil régional
Île-de-France en Commun,
Groupe socialiste, radical, écologiste, citoyen

COMMISSION PERMANENTE DU 22 JUILLET 2021**Rapport n° CP 2021-269 : Politique de la Biodiversité et politique de l'Eau :
3ème affectation pour 2021 - Appels à projets 2021 : Plan vert : 10ème et
11ème session - Biodiversité : 4ème session****Texte de l'amendement :**

Un article additionnel, rédigé comme suit, est ajouté à la délibération :

« Témoigne son soutien aux habitants des territoires touchés par les violentes crues en Belgique et en Allemagne.

Mandate la Présidente de la Région Île-de-France pour relancer une politique régionale de prévention des crues et s'assurer de la mobilisation de crédits régionaux spécifiquement dédiés notamment dans le cadre du prochain Contrat de Plan. »

Exposé des motifs :

Les 14 et 15 juillet derniers, des inondations d'une ampleur historique ont frappé l'Allemagne et la Belgique, faisant plusieurs centaines de morts. Près d'une semaine après cette catastrophe, plusieurs centaines de personnes sont toujours présumées disparues d'après les autorités des deux pays.

Le changement climatique a un impact fort sur ces phénomènes, en augmentant à la fois leur fréquence et leur intensité. Il existe également des facteurs aggravants sur lesquels nous ne pouvons pas agir directement, comme le calendrier du cycle lunaire qui couplé à la montée des eaux provoquées par le changement climatique, va avoir un impact de plus en plus important.

Cet amendement vise à témoigner de la solidarité des élus franciliens envers les victimes des inondations et à relancer une politique régionale ambitieuse en matière de prévention des crues en Île-de-France, qui font peser un risque important sur les franciliens et leurs biens.



Maxime des Gayets
Conseiller régional
Président du groupe
Île-de-France en Commun,
Groupe socialiste, radical, écologiste, citoyen